

<https://www.eglisealareunion.org/?La-societe-Fo-Yam-sanctionnee-pour-ses-publicites-sexistes>

La société Fo-Yam sanctionnée pour ses publicités sexistes

- Archives - Bonnes Nouvelles -

Date de mise en ligne : samedi 29 juin 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Le Jury de déontologie publicitaire vient de condamner la société Fo-Yam en raison du sexisme affiché par l'un de ses catalogues publicitaires.

Le Jury de déontologie publicitaire (JDP) est une instance de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP). Cette dernière a pour but « *de mener toute action en faveur d'une publicité loyale, véridique et saine, dans l'intérêt des consommateurs, du public et des professionnels de la publicité* ».

Saisi par [Alerte sexisme 974](#), créée par [Chancegal](#), l'agence réunionnaise pour l'égalité des chances entre femmes et hommes, le JDP a jugé que ces catalogues publicitaires, utilisent « *des représentations du corps de la femme dénudé, ou de manière érotique, afin de promouvoir des objets qui ne présentent aucun lien avec le corps* » (matériel hifi, vidéo...). De ce fait, a estimé le JDP, « *elle réduit le corps féminin à la fonction d'objet de promotion* ».

Le Jury a également estimé que ces photographies « *présentent la femme comme un objet sexuel et la réduisent à ce stéréotype, portant ainsi atteinte à sa dignité* ».

En conséquence, le JDP a demandé au Directeur général de l'ARPP « *de prendre toute mesure pour faire cesser cette publicité et qu'elle ne soit pas renouvelée* ».

La société Fo-Yam avait déjà été épinglée une première fois par le JDP en juillet 2011, suite à une plainte déposée par l'association Chancegal. Celle-ci, à travers ses prix annuels « Faham » et « Infâme » a déjà permis l'évolution de certaines publicités locales.

[-] Lire [la décision du JDP](#), publiée le 26 juin 2013.

[-] Pour encourager les publicités respectueuses de la femme et/ou dénoncer les publicités sexistes, écrire à : [alertesexisme974 yahoo.fr](mailto:alertesexisme974@yahoo.fr).